

LES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT ÉLECTRIQUE : LE STIMULATEUR CARDIAQUE

en collaboration avec le Dr Nicolas Combes – Hôpital Marie Lannelongue & Clinique Pasteur (Toulouse)

LE RÔLE D'UN DISPOSITIF DE TRAITEMENT ÉLECTRIQUE

Un dispositif de traitement électrique, comme le **stimulateur**, est un dispositif "intelligent" qui :

- détecte les anomalies de rythme du cœur
- déclenche automatiquement une accélération du rythme cardiaque
- enregistre et transmet des données relatives à des événements cardiaques

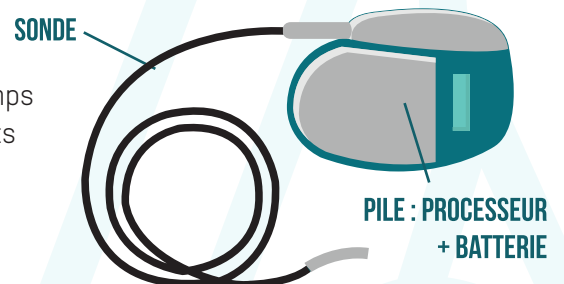
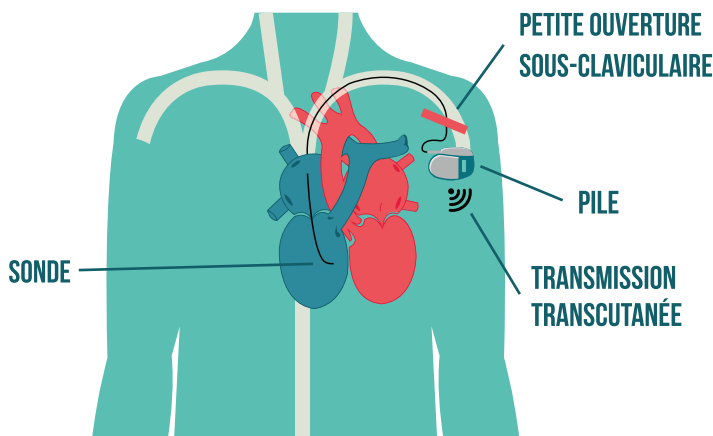
UN STIMULATEUR C'EST QUOI ?

Un stimulateur **accélère le rythme cardiaque** - la plupart du temps sans aucun ressenti pour le patient - en cas de ralentissements importants intermittents ou permanents (**bradychardie**). Il se déclenche en fonction des besoins du patient. La bradycardie peut être détectée lors d'un électrocardiogramme, suite à un enregistrement du rythme cardiaque pendant 24 à 48h avec un **holter** (dispositif portable d'enregistrement), ou devant des symptômes comme des malaises ou pertes de connaissance.

COMMENT EST-IL IMPLANTÉ ?

Stimulateur transveineux

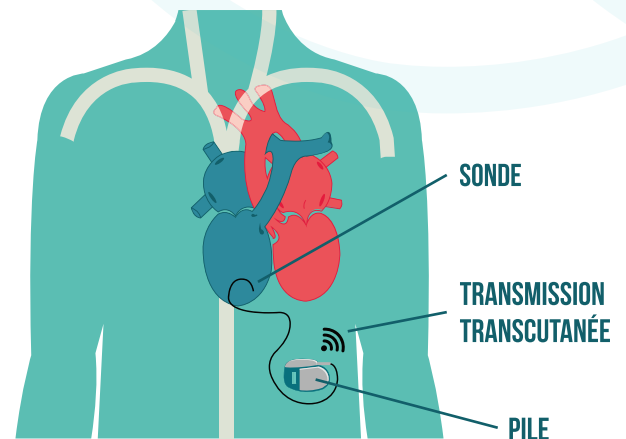
La pile est implantée le plus souvent sous la clavicule, juste sous la peau, sous anesthésie locale chez l'adulte et générale chez l'enfant. Les sondes sont implantées dans le cœur en passant par le réseau veineux (implantation endocavitaire).



Un stimulateur est composé d'une pile (batterie + processeur) raccordée à une ou plusieurs sondes (fils électriques entourés d'un isolant)
DIM. MOY. : 4cm X 4cm X 6mm

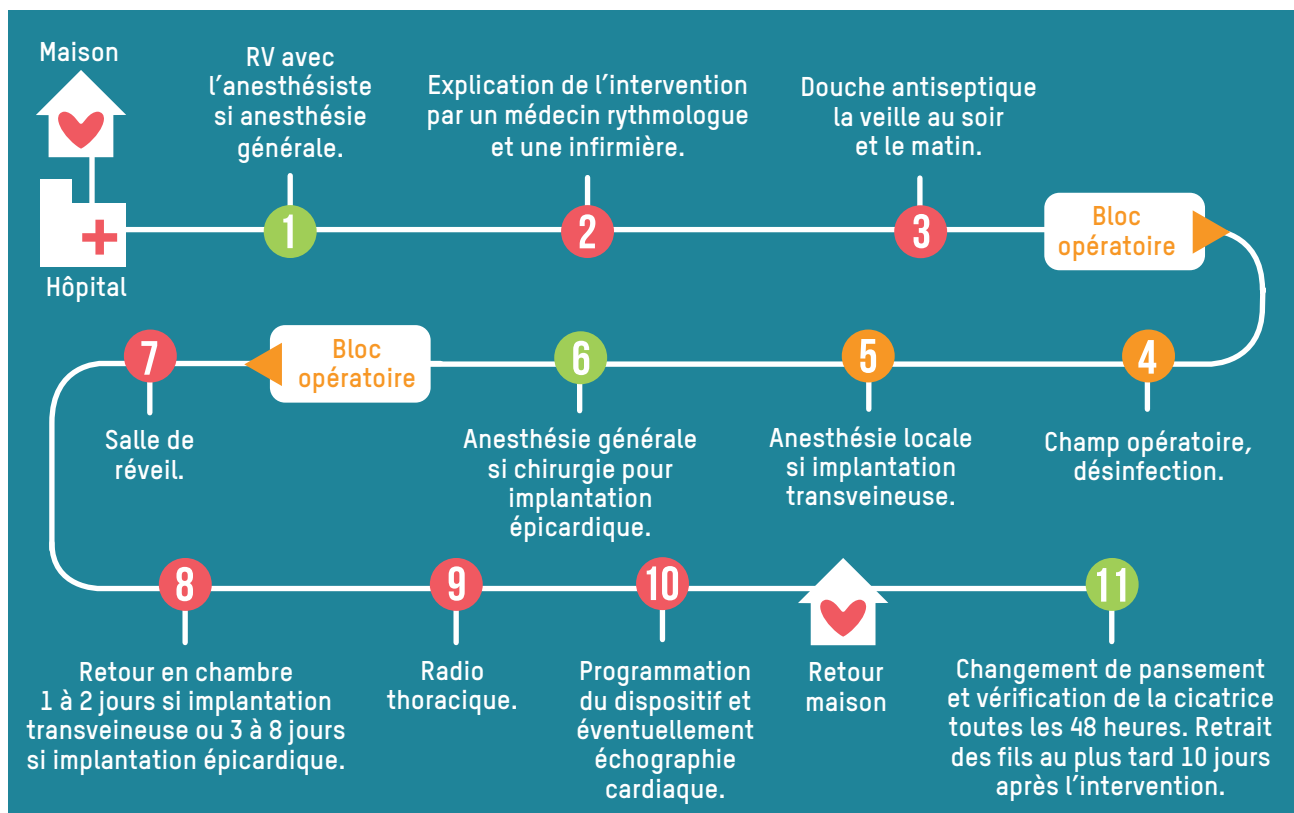
Stimulateur épicaudique

La pile est implantée sous le sternum, parfois dans l'abdomen près du rein chez le petit enfant. Les sondes sont positionnées chez l'enfant sur la face externe du cœur, sur le ventricule et/ou sur l'oreillette, en fonction de la pathologie. L'implantation se fait sous anesthésie générale.



Le Centre d'implantation va vous remettre une **CARTE EUROPÉENNE DE PORTEUR DE STIMULATEUR** qui comporte toutes les informations sur votre dispositif et que vous devrez toujours avoir avec vous.

EXEMPLE D'ÉTAPES D'UNE HOSPITALISATION POUR IMPLANTATION D'UN STIMULATEUR



LA PROGRAMMATION DU STIMULATEUR

Lors de la consultation post-intervention, le médecin rythmologue va programmer le stimulateur pour le patient : **sensibilité de détection** des événements cardiaques spontanés, **fréquence** et **intensité** de l'impulsion, **synchronisation** des contractions respectives des ventricules et des oreillettes au repos et à l'effort. Ces réglages seront ajustés lors des consultations de suivi, entre 1 à 3 mois après l'intervention, puis au minimum une fois par an, sauf en cas de symptômes anormaux, usure de la pile ou anomalie de fonctionnement. La pile doit être changée tous les 5 à 15 ans selon les cas.

SYMPTÔMES D'ALERTE POST-OPÉRATOIRES

- Température > 38°C
- Changement d'aspect de la cicatrice (rougeur, chaleur, écoulement)
- Douleurs thoraciques

➔ CONTACTER LE CENTRE D'IMPLANTATION

LES PRÉCAUTIONS À OBSERVER (EN CAS DE DOUTE, CONSULTER)

♥ VIE QUOTIDIENNE

- éloigner le téléphone mobile du dispositif (oreille opposée), surtout **ne pas s'inquiéter de possibles interférences avec le wifi**
- rester à 20-30 cm des plaques à induction et fours à micro-ondes
- ne pas stationner entre des portiques antivol et les passer normalement (sans hâte)
- montrer sa Carte en cas de passage de portiques de contrôle (aéroport) et les passer normalement

♥ ACTIVITÉS SPORTIVES

- éviter toute activité sportive pouvant entraîner des chocs violents (ex : rugby), les sports de combat ou les sports provoquant des étirements répétitifs de la sonde sous-claviculaire (ex : natation et escalade). Dans tous les cas, vérifier auprès de votre cardiologue.

♥ VIE PROFESSIONNELLE

- éviter la proximité de lignes à haute tension, de transformateurs électriques, de radars ou émetteurs à forte puissance - vérifier avec le fabricant la compatibilité du dispositif avec l'exposition professionnelle et prévenir la médecine du travail
- vérifier l'absence de contre-indications pour la conduite de véhicules professionnels